**ARC Troubles psychotique**

**Mise en situation remise aux externes**

Vous rencontrez aujourd’hui Jesse, un jeune homme de 21 ans, qui vit avec sa mère. Il vous est référé par l’urgentologue après avoir été amené il y a 24h aux urgences par les policiers et les ambulanciers parce qu’il criait dans la rue, torse nu, alors que nous sommes au début du mois de février. Il insultait les passants, parlait de Dieu, de l’apocalypse à venir. En raison de son agressivité envers le personnel et de son agitation, il a dû être contentionné aux quatre membres et a reçu une dose d’halopéridol 5 mg combiné à du lorazepam 2 mg IM à 2 reprises la veille.

Vous notez dans les notes du personnel infirmier que le patient est plus calme ce matin et n’a pas présenté de nouvelles périodes d’agressivité. Il a collaboré aux soins et a hâte de rencontrer le psychiatre pour pouvoir quitter l’hôpital. Dans son dossier antérieur, le patient s’est déjà présenté à 2 reprises à l’urgence. Une première fois à l’âge de 19 ans suite à des lacérations aux poignets après une rupture amoureuse et un tableau d’intoxication à l’alcool et au cannabis, il avait reçu son congé après 24h d’observation avec un diagnostic de trouble d’adaptation avec traits de personnalité limite. Une deuxième fois il y a 9 mois pour un tableau d’agitation et d’intoxication aiguë aux amphétamines et au cannabis. Il présentait un délire religieux à son arrivée qui s’était résolu 72h après son arrivée. Le patient avait alors obtenu son congé avec un diagnostic de trouble psychotique induit par les amphétamines, refusant une référence au centre de réadaptation en dépendance de votre région.